



BUDGET PRIMITIF

2024



Un budget 2024 placé sous le signe

- De la poursuite des actions du mandat : refonte du centre-ville, entretien du patrimoine, culture, sécurité...
- De la maîtrise des dépenses pour poursuivre la trajectoire de redressement des finances de la ville et son désendettement malgré :
 - la crise énergétique qui a entraîné une hausse du coût des carburants, de l'énergie, des matières premières et des taux d'intérêts
 - les mesures nationales de revalorisation de la rémunération des agents publics et la hausse des coûts des assurances
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux depuis le début du mandat

Section de fonctionnement : des dépenses nouvelles essentiellement subies



Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 3,1% de BP à BP (+1 M€).

les principales hausses concernent :

- Charges à caractère général : +2,4% (+0,2 M€) avec +0,2 M€ d'assurances (+130%) et +0,1 M€ d'achat de repas pour les restaurants scolaires.
- Charges de personnel : +4,9% (+0,8 M€ dont 0,4 M€ de mesures nationales et 0,2 M€ de GVT)
- Charges financières : -4,8% (-68 K€), grâce au désendettement réalisé depuis le début du mandat (-5 M€)
- Subvention au CCAS : maintien à 2 100 000 €, afin de soutenir les politiques d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.



Section de fonctionnement : des recettes en progression

Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de +1,2 M€ (+3,5%) :

- Recettes des services : +436 K€ dont +0,1 M€ de recettes de restauration scolaire et +0,3 M€ de recettes de stationnement
- Des recettes fiscales en hausse (+0,8 M€ soit +4 %) en raison de la hausse des bases (+3,9%) et **sans augmentation des taux**
- Une attribution de compensation (versée par l'agglomération) en baisse de 137 K€ en lien avec les compétences transférées
- Des dotations et subventions en hausse (+0,4 M€) avec la compensation de la perte de THLV (+0,2 M€)
- Baisse de l'aide de l'Etat pour le réaménagement des emprunts « toxiques » (-0,3 M€)

Équilibre du budget 2024 : Pas de hausse des taux de la fiscalité



En 2024, **le taux de la taxe foncière à Dax restera inchangé pour la cinquième année consécutive**, malgré un contexte économique complexe lié notamment à l'inflation et aux dépenses contraintes.

Le produit des taxes foncières évoluera positivement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire de 3,9 % décidée en loi de finances pour 2024 et du dynamisme du territoire.

Investissement : Des travaux nécessaires



Les dépenses d'équipement s'élèveront à **8,1 M€**.

- Bibliothèque municipale: 0,9 M€
- Préservation de la basilique antique et musée de Borda : 0,4 M€
- Un effort sur le sport :
 - Stade rugby Maurice Boyau : 0,6 M€ (vestiaires et la réfection de l'esplanade)
 - Un nouvel équipement sportif avec un city stade : 0,1 M€
 - Réfection de l'éclairage du terrain synthétique du stade Darrigade : 45 K€
- Entretien du patrimoine bâti de la ville :
 - 0,3 M€ pour les écoles,
 - 0,8 M€ pour les installations sportives
 - 0,9 M€ pour les arènes,
 - 0,6 M€ pour la rénovation du balcon de l'Adour,
 - 0,2 M€ d'études rénovation Cathédrale...

Investissement : Des travaux nécessaires



- Rénovation urbaine :
 - rénovation de l'éclairage public (0,2 M€),
 - la plantations d'arbres et le fleurissement du centre ville (0,2 M€),
 - projet de transformation du marché couvert (0,4 M€),
 - aire de jeux au square Max Moras (0,1 M€)...
- Sécurité : caméras de vidéoprotection, vélos police municipale , feux routiers... (0,1 M€)
- Economie : solde de l'opération des halles, ciels de rue... (0,2 M€)
- Social : soutien à la création de logements sociaux et à la réhabilitation de logements privés dans le cadre de l'OPAH/PIG, solde du réaménagement du quartier Cuyès (0,3 M€)
- Urbanisme : ravalements de façades, enfouissement des réseaux, mobilier urbain (0,3 M€)

Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement 2024 (9,5 M€) représentent 76 % du financement des dépenses réelles d'investissement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 4,4 M€ dont:
 - Affectation du résultat de fonctionnement 2023 : 3,5 M€
 - FCTVA : 0,5 M€
 - Taxe d'aménagement : 0,2 M€
 - Amendes de police : 0,2 M€
- Les subventions (1,4 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 0,3 M€

NB : Le ratio de capacité de désendettement s'élève à 7,6 ans fin 2023 (hors exceptionnel)



Les budgets annexes

Budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues



- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux et des boues s'élèvent à 2,4 M€ HT.
- Les recettes réelles sont attendues à hauteur de 1 095 K€ pour les boues (contre 1 096 K€ au BP 2023) et de 1 232 K€ pour l'eau thermale (contre 972 K€ au BP 2023) montrant une certaine progression de l'activité. Le produit des boues reste cependant inférieur à celui d'avant crise (1 268 K€).
- Les dépenses d'équipement représentent au total 2 595 K€ HT et sont financées sans recours à l'emprunt.
- Les tarifs de la Régie municipale (eau thermale, boues thermales) ont été revus à la hausse pour 2024 afin de compenser l'impact de l'inflation.



Budget annexe des fêtes

- La section de fonctionnement s'équilibre à 5 262 K€.
- Les tarifs des occupations du domaine public ont été actualisés pour tenir compte de la hausse des coûts d'organisation.
- Le budget des fêtes est prévu en équilibre **sans subvention du budget principal** à ce stade.

Les autres budgets annexes



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA :**

- La section de fonctionnement s'équilibre à 894 K€
- Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 32 K€

- **Budget annexe stationnement :**

- Le budget de fonctionnement s'équilibre à 677 K€
- Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 154 K€ avec le réaménagement des accès du parking Chanzy et mise en place de la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI).

Les chiffres clés à retenir du budget principal 2024



- Une **épargne prévisionnelle** (3,1 M€ hors résultats antérieurs) permettant de couvrir le remboursement de la dette du budget principal, grâce à la poursuite des efforts de gestion
- Des **taux de fiscalité stables** malgré l'inflation et les dépenses nouvelles subies (mesures nationales, assurances...)
- Un **investissement conséquent** (8,1 M€) au budget principal pour mettre en œuvre le projet de mandat et améliorer la qualité des équipements publics
- Un **endettement prévisionnel en forte baisse** (-2,6 M€) pour poursuivre l'objectif fixé par la Chambre Régionale des Comptes

Synthèse du budget 2024 en chiffres



Population INSEE 2024	22 169
Budgets consolidés (tous budgets) <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	74 481 469,75 51 956 269,32 22 525 200,43
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	3 342 045,88
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	-22 254,12
Encours de dette consolidé au 31/12/2024 (y compris fond d'aide emprunts toxiques)	48 192 734,44
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2024	14,4 ans